

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**N°2024/131 à 2024/153**

**DU CONSEIL COMMUNAL**

**DU 12 DECEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le douze décembre, le Conseil Communal de la Commune de Lomme s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Olivier CAREMELLE, Maire de la Commune Associée de Lomme, à la suite de la convocation en date du cinq décembre deux mille vingt-quatre, laquelle convocation a été publiée sur le site de la Ville, conformément à la loi.

Nombre de conseillers en exercice : 35

**PRESENTS :**

M. Olivier CAREMELLE, Maire.

Mme Delphine BLAS - M. Jean-Christophe LIPOVAC - M. Michel VANHEE – Mme Karima HARIZI – M. André BUTSTRAEN – Mme Claudie LEFEBVRE – M. Bouchta DOUICHI – Mme Cécile MESANS - M. Alain GRILLET – Monique LEROY, Adjoints au Maire.

Mme Mauricette GOURDIN - Mme Marie-Pierre SEGOND - M. Serge THERY – M. Jean-Robert MESSING - Mme Martine PONCHANT - Mme Valéria GRASELLI – M. Philippe LEMIERE– Mme Nouria BELAYACHI – Mme Mylène GLORIAN - Mme Anne LEDUC - M. Cédric BERLEMONT - M. Lucas LEROY - Mme Stéphanie MORELLI - Mme Claire ZYTKA-TARANTO - M. Vincent DHELIN – M. Saïd BECHROURI - M. Joffrey LEROY –Mme Catherine de RUYTER - M. Nicolas GROSSE, Conseillers Communaux.

**EXCUSES :**

M. Roger VICOT - Mme Isabelle CAMBIER – M. Romain FYVEY – M. Philippe DUEZ - M. Maxime MOULIN, Conseillers Communaux.

Monsieur Roger VICOT a donné pouvoir à Monsieur Olivier CAREMELLE

Madame Isabelle CAMBIER a donné pouvoir à Madame Claudie LEFEBVRE

Monsieur Romain FYVEY a donné pouvoir à Monsieur Jean-Christophe LIPOVAC

Monsieur Philippe DUEZ a donné pouvoir à Monsieur Nicolas GROSSE

## CONSEIL COMMUNAL DE LOMME

SEANCE

Du 12 décembre 2024

### DELIBERATION

**2024/ 138 - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION GROUPEMENT COMMERCIAL LOMME REPUBLIQUE MARAIS DANS LE CADRE DU MARCHÉ DE NOËL DE LOMME 2024.**

Le marché de Noël de Lomme attire chaque année de nombreux visiteurs, il est devenu un événement incontournable pour les habitants et les commerçants. L'association Groupement Commercial Lomme République Marais souhaite s'associer à cet événement économique majeur de la Ville par le biais d'une tombola festive, valorisant le tissu économique lommois.

Dans le cadre du plan d'actions en faveur du soutien et de l'accompagnement du commerce de proximité lommois, ce projet prévoit :

- L'organisation d'une grande tombola en partenariat l'association Groupement Commercial Lomme République Marais à l'occasion du marché de Noël 2024 pour faire la promotion des commerçants et artisans de la commune. Elle sera aussi organisée dans les différents commerces et quartiers de Lomme. De nombreux lots seront à gagner dont 6 vélos électriques.
- La cohésion des commerçants : l'organisation du marché nécessite une collaboration étroite entre les commerçants et la commune, renforçant ainsi les liens avec l'association Groupement Commercial Lomme République Marais. En intégrant des animations et en offrant des espaces pour les artisans locaux, le marché de Noël devient un événement rassembleur qui renforce le lien social et le développement économique et de transition.
- Le marché de Noël de Lomme attire non seulement les lommoises et Lommois, mais aussi des visiteurs des communes voisines, augmentant ainsi la visibilité des commerçants et artisans de la commune.
- Le marché de Noël contribue à l'attractivité et la valorisation du commerce Local.

Pour mener à bien ce projet, l'association Groupement Commercial Lomme République Marais sollicite une subvention de 5.000 € auprès de la commune. Cette subvention est essentielle pour couvrir une partie des dépenses engagées et assurer le succès de cet événement qui bénéficie à l'ensemble des Lommoises et Lommois et des commerçants et artisans de la commune.

Le Conseil Communal, après en avoir délibéré, décide de bien vouloir :

- ◆ **AUTORISER** le versement en une seule fois d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 5.000 €, à l'association Groupement Commercial Lomme République Marais (Siret : 934 827 171 00018) ;
- ◆ **IMPUTER** les crédits de paiement correspondants au chapitre 65, fonction 632, article 65748 – opération n°1057 - code service : NGH.

ADOPTE A L'UNANIMITE,

Fait et délibéré à Lomme, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour expédition conforme,



Le Maire de Lomme,

Publié le

24/11/2014

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télécours Citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

# 10. Budget prévisionnel de l'association « : Groupement Commercial Lomme République Marais »

Intitulé du projet : « Tombola Marché de Noël » 2024

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
<b>CHARGES DIRECTES</b>		<b>RESSOURCES DIRECTES</b>	
<b>60 - Achats</b>		<b>70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>	
Achats matières et fournitures	1500	<b>73 - Concours publics</b>	18800
Autres fournitures		<b>74 - Subventions d'exploitation 2</b>	
Prestation de Service	17700	Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
<b>61 - Services extérieurs</b>		Conseil-s Régional(aux) :	
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance			
Documentation			
<b>62 - Autres services extérieurs</b>		Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	570		
Publicité, publication	3440		
Déplacements, missions		Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Services bancaires, autres		Ville de Lomme	
<b>63 - Impôts et taxes</b>			
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes			
<b>64 - Charges de personnel</b>		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
Rémunération des personnels		Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Charges sociales		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Autres charges de personnel		Autres établissements publics	
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>		Aides privées (fondation)	
Divers (securité)	500	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	
<b>66 - Charges financières</b>		756. Cotisations	
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>		758. Dons manuels - Mécénat	
<b>68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements</b>		<b>76 - Produits financiers</b>	
<b>69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés</b>		<b>77 - Produits exceptionnels</b>	
		<b>78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions</b>	
		<b>79 - Transfert de charges</b>	
<b>CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET</b>		<b>RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET</b>	
<b>Charges fixes de fonctionnement</b>			
Frais financiers			
autres			
<b>TOTAL DES CHARGES HORS CVN</b>	<b>23800</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS HORS CVN</b>	<b>23800</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)</b>			
<b>86 - Emplois des contributions volontaires en nature</b>		<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	
<b>TOTAL DONT CVN</b>		<b>TOTAL DONT CVN</b>	

Nom du Signataire : Jean Marc Leroy

Qualité : Président

Date : 28 aout 2024

Signature :



1 Ne pas indiquer les centimes d'euros.

2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs